



AVIS DE CONCOURS pour l'accès au cycle de la licence professionnelle en Urbanisme au titre de l'année universitaire 2014 - 2015

L'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU) organise le concours d'accès au cycle de la Licence Professionnelle en Urbanisme, au titre de l'année universitaire 2014-2015.

Ce concours se déroulera en Trois étapes :

- **1^{ère} étape** : Inscription sur le site électronique de l'INAU
- **2^{ème} étape** : Présélection
- **3^{ème} étape** : Epreuves écrite et orale.

1^{ère} étape: INSCRIPTION SUR LE SITE ELECTRONIQUE DE L'INAU

Conditions d'inscription

Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine.
- Avoir au maximum **21 ans à la date du concours (06 septembre 2014)**.
- Etre titulaire d'un **Baccalauréat (ou diplôme équivalent)** dans les séries suivantes : Sciences physiques, Sciences mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences Agronomiques, Sciences Economiques, Sciences Humaines ou Arts Appliqués.
- Avoir une note supérieure ou égale à :
 - **12 sur 20 à l'examen national**
 - une moyenne de **14 sur 20** (moyenne de la note de l'examen régional et celle de l'examen national).

Modalités d'inscription au concours

- Les inscriptions seront ouvertes sur le site web de l'INAU www.inau.ac.ma à partir **du lundi 07 juillet 2014** jusqu'au **mardi 22 juillet 2014 à 15h**, délai de rigueur.

2^{ème} étape : PRESELECTION

- La présélection se fera sur la base de la moyenne des notes obtenues dans les deux examens Régional et National.
- Pour le cas des « Baccalauréats étrangers équivalent au Baccalauréat marocain », la présélection sera faite sur la base de la moyenne générale du Baccalauréat soumise aux mêmes conditions d'accès précitées.
- **Les 1000 premiers candidats (au maximum)** sélectionnés sur la base des critères mentionnés ci-dessus, classés par ordre de mérite, seront admis à passer l'épreuve écrite.

L'affichage des résultats de la présélection aura lieu **samedi 26 juillet 2014** dans les locaux de l'INAU et sur le site web: www.inau.ac.ma. Cet affichage tient lieu de convocation pour les candidats retenus par la présélection pour passer le concours. La convocation disponible sur le site doit être imprimée en vue de la présenter le jour de cette épreuve.

3^{ème} étape : EPREUVES ECRITE ET ORALE

Cette phase comprendra :

Une épreuve écrite : L'épreuve aura lieu **samedi 06 septembre 2014 à 08h00** à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines / annexe Suissi II, Madinat Al Irfane –Rabat Instituts:-

- Une dissertation d'une durée de 02 heures- (35 lignes maximum)
- Une analyse et commentaire de données statistiques et/ou de cartes et/ou de graphiques d'une durée de 01 heure.

A l'issue de l'épreuve écrite, 200 candidats seront retenus pour passer l'épreuve orale.

Les résultats de l'épreuve écrite seront affichés dans les locaux de l'INAU et sur le site du même établissement : www.inau.ac.ma **le mercredi 10 septembre 2014.**

Une épreuve orale : Les candidats retenus après l'épreuve écrite, par ordre de mérite, seront convoqués pour passer l'épreuve orale les **15 et 16 septembre 2014 à partir de 08h30** à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme / Adresse : Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat-Instituts.

Ces candidats doivent être munis de leur CIN.

ANNONCE DES RESULTAS

Les résultats définitifs du concours seront affichés, **mercredi 17 septembre 2014**, dans les locaux de l'INAU et sur son site web: **www.inau.ac.ma**.

***Pour plus de renseignements, contacter la Direction des Etudes de l'INAU en composant les numéros suivants:
05 37 77 17 02 / 05 37 68 69 91.***